Image not found or type unknown

Devoir de secours époux aux usa

Par **Arthenice**, le **13/02/2018** à **15:34**

bonjour,

mon époux vit aux usa et ne règle pas le devoir de secours à épouse
le MAE a refusé mon dossier car il ne s'agit pas d'une obligation alimentaire (dixit) et que la convention de la haye n'a toujours pas été ratifiée par les USA
Est-ce exact et quelle procédure envisager Dans un premier temps demander à un huissier de signifier par l'intermédiaire de la société délégataire aux Usa ?
Merci pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés